1100419702

DATE DEPOT :	2011-01-17
NUMERO DE DEPOT :	2011R004609
N° GESTION :	2010B20257
N° SIREN :	413598558
DENOMINATION :	CETH²
ADRESSE :	20 rue Quentin Bauchart 75008 PARIS
DATE D'ACTE :	2010/10/28
TYPE D'ACTE :	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT DE MEMBRE(S) DU DIRECTOIRENOMINATION D

CETH2 SA
20 Rue Quentin BAUCHART
75 008 - Paris
www.ceth.fr

PROCES-VERBAL
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU 28 OCTOBRE 2010

CERTIFIÉ CONFORME

(EXTRAIT)

L'AN deux mille dix, (2010)
LE vingt huit Octobre, (28/10)
A quinze heures trente (15H30),

Les membres du Conseil de surveillance de la société **CETH$_2$ - SA** se sont réunis **le 28 octobre 2010, à 15h30**, au siège social de la Société sis 20 rue Quentin BAUCHART à Paris (08) sur convocation du Président du Conseil, faite conformément aux statuts et conformément à la décision prise lors du Conseil du 06 octobre 2010.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Etaient présents ou représentés :
- Monsieur Didier AMIZET, Président du Conseil de Surveillance ;
- Monsieur Dominique ETIEVANT ;
- Monsieur Paul de LACHARRIERE ;

Etait invité :
- M. Michel GUGENHEIM

Etait absent excusé :
- Monsieur Francesco DONA ;

Le Conseil réunissant ainsi, la présence effective de plus de la moitié de ses membres en fonction peut délibérer valablement.

M. Didier AMIZET préside le Conseil qui s'est réunit à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination du Directoire.
- Nomination du Président du Directoire.
- Rémunération du Directoire.
- Analyse de candidature d'un nouveau membre du CS.
- Planning des prochaines réunions.
- Sujets divers.

En préambule le Président rappelle que le Conseil s'est réuni conformément à la décision prise lors du Conseil de Surveillance du 06 octobre 2010 et à l'issue de l'Assemblée Générale qui s'est tenue ce jour et qui a décidé la révocation du Directoire.

.../...

S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 68 602, 05 € ☎ 33 1 79 36 02 82 N° Siret : 413 598 558 00026 TVA intra. : FR 104 135 98 558

.../...

Nomination du Directoire et nomination du Président du Directoire

Le Président rappelle que conformément aux statuts, les membres du Directoire sont nommés et remplacés tous ensemble, sauf en cas de vacance.

Par conséquent, **le Conseil décide à l'unanimité** des votants de maintenir à deux (02) le nombre de membres du Directoire et de nommer ;

- M. Michel GUGENHEIM comme membre du Directoire, et de lui confier la Présidence du Directoire à compter de ce jour et pour une durée de 6 exercices.

- M. Fabien AUPRETE, actuel Directeur du développement et qui a proposé sa candidature, comme second Membre du Directoire à compter de ce jour et pour une durée de 6 exercices.

M. Michel GUGENHEIM accepte les nouvelles fonctions qui lui sont confiées et remercie le Conseil de Surveillance de la confiance qui lui est faite.

Le Conseil de Surveillance précise, comme il a été indiqué à M. Fabien AUPRETE que son contrat de travail sera suspendu, durant l'exercice de son mandat et que les effets de son contrat (y compris le paiement de son salaire) seront réactivés à l'issue de celui-ci.

*
* * *
*

Personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 17 heures 15.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par Le Président et un membre du Conseil de Surveillance.

M. Didier AMIZET
Président du Conseil de Surveillance